
Search for Common Ground – Burundi

Résultats-clés de l’Evaluation du Projet « Appui à la réconciliation nationale au Burundi » 2006-2008

Search for Common Ground (SFCG) est actif au Burundi depuis 1995. Les dernières années, SFCG Burundi a comme objectif principal d’améliorer la participation de tous les citoyens au processus démocratique et à la réconciliation, en s’appuyant sur trois axes :

- La réintégration des groupes marginalisés : les rapatriés et ex-combattants, les femmes, les jeunes et les victimes de guerre ;
- La bonne gouvernance à travers une participation élargie au processus de décision local ;
- La justice transitionnelle, en particulier en soutenant la Commission Vérité et Réconciliation

PORTEE ET CHAMP D’EVALUATION

Le consultant indépendant Hervé Kouandé (Kobadev Consulting) fut recruté pour mener cette évaluation, qui a eu lieu à partir de fin mai jusque août 2009 ; le rapport final a été rendu et approuvé fin septembre 2009.

L’évaluation a couvert le programme du Burundi dans son ensemble sur la période allant de 2006 à 2008, au cours de laquelle trois projets furent mis en œuvre :

- a) « Promotion de la liberté d’expression au Burundi », financé par la Commission Européenne
- b) « Appui à la réconciliation nationale au Burundi », financé par USAID
- c) « Promotion de la gouvernance démocratique au Burundi », financé par le Coopération Technique Belge

Le présent document présente les points-clés du projet « **Appui à la réconciliation nationale** »

RESULTATS- CLES

Quatre grandes catégories d’activités ont été menées: formation des populations locales (membres d’association, groupes marginalisés) sur les thèmes de la réconciliation et la justice transitionnelle ; des émissions radiophoniques sous forme de tables rondes sur les thèmes touchant au rôle de la Commission Nationale Terre et autres Biens (CNTB), à la justice transitionnelle, à l’élaboration de projets communautaires et à la résolution pacifique des conflits ; facilitation du règlement des conflits fonciers en

collaboration avec la CNTB ; interventions communautaires sous forme de journées de solidarité et jeux-concours.

Le projet a eu un impact significatif sur la compréhension de la population de la nécessité de dialoguer et de promouvoir la non-violence dans le règlement des conflits au sein des communautés. A ce titre, le projet a permis d'améliorer les aptitudes et les capacités des populations et leur participation à la réconciliation nationale par le biais des tables rondes et journées de solidarité. De plus, il a eu un impact important au niveau de la résolution des conflits fonciers entre résidents et rapatriés. Cela a été possible grâce à la mise en place de comités de dialogues dans les zones de conflit et par la sensibilisation des populations à des thèmes relatifs à la vérité, la justice et la réconciliation à travers des émissions radiophoniques, des tables rondes et des journées de solidarité.

L'action de SFCG a été très appréciée pour la résolution de conflits pour lesquels la CNTB a rencontré des difficultés, notamment à Kibago dans la province de Makamba.

Au total 3 627 litiges fonciers ont été réglés par la CNTB et les autorités locales grâce à l'appui de SFCG dans les 17 provinces du Burundi.

La réalisation du projet a eu les effets suivants :

a- Résultats liés à l'objectif d'informer le public sur la justice transitionnelle et la réconciliation:

- 79% des personnes interrogées [membres de la population en général, personnes marginalisées, participants des tables rondes] pensent avoir plus d'opportunités pour se faire entendre par rapport à la situation avant le projet (2 ans auparavant);
- 78% des personnes pensent que les émissions produites sur la réconciliation prennent en compte leurs réalités et préoccupations ;

b- Résultats liés à l'objectif de renforcement des capacités des populations locales en matière de gestion des conflits, de réconciliation et de participation aux processus de décision communautaires :

- 73% des personnes pensent que les émissions radiophoniques portant sur la réconciliation ont créé un rapprochement durable entre les parties en conflit par rapport à la situation il y a 2 ans ;
- 88% des personnes affirment être mieux préparées à assumer un rôle de leader en matière de réconciliation et de règlement de conflits par rapport à la situation deux ans auparavant ;

c- Résultats liés à l'objectif de création d'opportunités de participation au dialogue sur la vérité, la justice et la réconciliation, et de soutien à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation:

- 4% des personnes interrogées pensent que les conflits sont réglés "toujours" et 44% "souvent" pacifiquement, contre 42% qui pensent que c'est "rarement" le cas et 10% pour qui les conflits ne sont "jamais" réglés pacifiquement par rapport à la situation il y a 2 ans.
- 53% des personnes interrogées pensent que les décisions prises pour régler les conflits dans leur localité sont au moins "justes" par rapport à la situation il y a 2 ans.

En termes d'appropriation, il faut mentionner que les populations et les groupes qui ont été exposés au projet ont acquis des capacités et connaissances importantes sur le règlement pacifique des conflits, que ce soit des conflits fonciers ou des conflits d'autre nature au sein de la communauté. En ce sens, l'appropriation du projet par ses bénéficiaires est quasiment garantie.

Bien que les formations, tables rondes et autres émissions radiophoniques aient rassemblées les principales parties impliquées dans le dialogue et la gestion des conflits, des efforts restent à fournir concernant le rapprochement et la gestion responsable des conflits.

RECOMMANDATIONS

Il est important de noter que la majorité des recommandations suggérées dans le rapport concernent le programme dans son ensemble. Les recommandations générales sont résumées dans le document résultats-clés du programme dans son ensemble.

Toutefois, quelques recommandations s'appliquent plus spécifiquement aux activités du projet pour la réconciliation:

- Financer des émissions débats car elles semblent plus enrichissantes pour les participants [suggestion faite par les bénéficiaires] ;
- Réaliser des émissions délocalisées dans les provinces [suggestion faite par les bénéficiaires] ;
- Prévoir des motivations (ex. frais de transport, de collation ou per diem) pour les bénéficiaires des projets, particulièrement les groupes marginalisés et les personnes qui résident dans les localités rurales, afin de faciliter leur participation active aux activités communautaires et aux missions de suivi et évaluation réalisées dans le cadre des projets ;
- Prévoir des séances de cas pratique pendant les formations [suggestion faite par les bénéficiaires] ;
- Adapter la démarche et le contenu des formations et autres activités au niveau d'instruction et aux caractéristiques socioculturelles des bénéficiaires (ex. les membres d'associations, les populations du milieu rural).

METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

Les résultats concernant les activités liées à la réconciliation ont été obtenus par voie de sondage auprès de la population générale, combinant l'évaluation des trois projets, et incluant les groupes marginalisés. Un total de 384 personnes a été interrogé. Les personnes interrogées dans chaque commune ont été choisies aléatoirement. Un échantillonnage stratifié a permis de sélectionner 4 provinces (sur 17), en s'appuyant sur la démographie. 14 communes (unités secondaires) parmi ces 4 provinces ont été sélectionnées de la même manière. Les résultats de ce sondage possèdent une marge d'erreur de 10%.

Les participants aux tables rondes furent également interrogés par voie de sondage, avec un échantillon de 212 personnes. Les résultats de ce sondage sont à considérer avec une marge d'erreur de 13 %. La méthodologie de l'évaluation inclut également un système de score d'impact rattaché à chaque indicateur.

Outre une analyse des résultats fondée sur les statistiques obtenues, le rapport propose une analyse multicritères du projet (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact, durabilité).

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU PROJET

Le but du projet fut d'appuyer la prise en compte et la participation de toutes les composantes de la société burundaise, en particulier les groupes marginalisés, à la réconciliation nationale post-crise au Burundi.

- Informer et éduquer le public sur les thèmes relatifs à la vérité, la justice et la réconciliation.
- Renforcer les capacités des populations locales – notamment les jeunes, les femmes, les réfugiés et autres groupes marginalisés – en matière de gestion responsable des conflits, de réconciliation et de participation aux processus de décisions communautaires.
- Créer des opportunités de participation au dialogue sur la vérité, la justice et la réconciliation, et préparer le terrain pour la Commission Vérité et Réconciliation.

Dans le cadre de ce projet, les principales activités réalisées sur la période de mise en œuvre sont : 42 séances de formation dont 37 sur la résolution pacifique des conflits et 5 sur la transformation des conflits; des journées de solidarité (5 au total), des tables rondes et la facilitation du règlement des conflits fonciers

Ce document de présentation de synthèse des résultats résume ou cite textuellement le rapport final d'évaluation du projet. Le rapport complet est disponible sur :

www.sfcg.org/sfcg/evaluations/evaluations.html